



Nombre de membres
du conseil municipal
élus :

19

Conseillers en fonctions :

19

Conseillers présents :

13

Conseillers absents :

6

Dont 4 avec pouvoir

L'an deux mil vingt-deux, le 30 du mois de septembre,

S'est réuni à 20 heures 00 à la Salle des Séances de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Amarin, sur la convocation et sous la présidence de Charles WEHRLÉN, maire

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames et Messieurs WEHRLÉN Charles, Maire – AST Cyrille 1° adjoint – LOCATELLI Marie-Christine 2° adjoint - SAUZE Jean 3° adjoint -

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

ERHARD Huguette – EHLINGER René – PETER Véronique – GAIDELLA Patrick – POULET Sabine - HORNLY Marilyne - SPERISSEN Alain – DUMOULIN Thierry – POTHIER Virginie –

Absents excusés avec pouvoir :

BARRAUD Nathalie adjoint – donne pouvoir à Charles WEHRLÉN –
HUBER Emmanuelle cm – donne pouvoir à Marie-Christine LOCATELLI –
GSTALDER Emilie cm – donne pouvoir à Patrick GAIDELLA –
HILDENBRAND Bastien cm – donne pouvoir à Jean SAUZE

Absents excusés sans pouvoir :

FRITHMANN Jean-Charles cm -
MULLER Gaëtan cm.

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice suivant les prescriptions des art. 50 & 174 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

**2022-27 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public
d'Assainissement 2021**

Marie-Christine LOCATELLI, adjointe au maire et déléguée communautaire répond aux interrogations des conseillers sur le rapport annuel « Assainissement » de l'exercice 2021.

Considérant que le rapport « Assainissement » a été transmis aux conseillers par voie électronique afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant la séance,

Sur proposition de Charles WEHRLÉN, Maire,

Le **Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, et à l'**unanimité**,

- **APPROUVE** le rapport annuel « Assainissement » émis par la Communauté de Communes pour l'exercice 2021.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Charles WEHRLÉN